

N°DBCA-2019-039

- Membres théoriques :  
5
- Membres en exercice :  
5
- Membres présents :  
4
- Votants :  
4

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

---

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES**

Le 04 juin 2019, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 21 mai 2019, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 4 membres présents, le Bureau peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- Monsieur Philippe LEROY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

**ETAIT ABSENT EXCUSE**

- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1<sup>er</sup> Vice-Président

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Vu :

- *le code général des collectivités territoriales,*
- *la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,*
- *la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,*
- *le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,*
- *la délibération 2015-CA-24 du 27 mai 2015 portant délégation du Conseil d'administration au Bureau.*

\*

\* \*

## **I - Création et suppression de postes**

- **Création temporaire :** néant
- **Création permanente :**

Pour régularisation suite à la délibération n° DCA-2019-010, relative au budget primitif et budget principal, ainsi que la délibération n° DCA-2019-011, relative au budget primitif et budget annexe restauration :

- 2 postes de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe sont créés pour les formations d'intégrations des lieutenants de 1<sup>ère</sup> classe ;
  - 1 poste de technicien est créé pour le recrutement d'un chargé d'opérations et de construction au sein du groupement Immobilier ;
  - 1 poste d'adjoint technique est créé pour la stagiairisation d'un cuisinier au sein du pôle Financier.
- **Suppression :** néant

## **II - Ajustement des emplois budgétaires au sein de la filière sapeur-pompier**

- 3 postes de capitaines transformés en postes de commandants ;
- 1 poste de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe transformé en poste de lieutenant hors classe ;
- 1 poste de lieutenant de 1<sup>ère</sup> classe transformé en poste de capitaine ;
- 1 poste de caporal transformé en poste de caporal-chef ;
- 7 postes de caporaux transformés en postes de sapeurs ;
- 1 poste d'infirmier de classe supérieure transformé en poste d'infirmier hors classe.

### III – Postes vacants susceptibles d'être pourvus par des agents contractuels

En l'absence de candidats titulaires répondant au profil recherché, les postes suivants pourront être tenus par des agents contractuels recrutés sur la base de l'article 3-2 ou de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale :

- Chargé de la gestion immobilière Est, technicien à technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe, au sein du groupement Immobilier ;
- Chargé de mission des énergies et des fluides, technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à ingénieur, au sein du groupement Immobilier ;

\*

\* \*

*Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600019-20190604-DBCA-2019-039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2019

Affichage : 06/06/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

**Le président du conseil d'administration,**

**André GAUTIER**

